



T'OU

« PARTAGER LA SOUFFRANCE DE SON PROCHAIN ! »

PAR, RAV MOCHÉ MERGUI - *ROCH HAYÉCHIVA*

La TORAH dit (PARACHAT CHEMOT 2- 11 et 12) : « Il advint en ce jour que Moché grandit, il sortit vers ses frères et observa leurs lourdes peines. Il aperçut un Egyptien frappant un Hébreu d'entre ses frères. Il se tourna de côté et d'autre et vit qu'il n'y avait personne, il frappa l'Egyptien et l'ensevelit dans le sable. »

Rachi attire notre attention sur l'expression « Moché grandit », qui est déjà mentionnée dans le verset précédent par la formulation : « L'enfant grandit ».

Rabbi Yéhouda ben Eléazar explique : la première mention indique son âge et sa taille ; la seconde correspond à la haute fonction que le pharaon lui avait attribuée, en qualité de responsable du palais royal.

Cependant la véritable grandeur de Moché Rabbenou résidait dans sa volonté de sortir du palais royal pour observer, et dans sa décision de se détacher d'un monde matérialiste et privilégié pour aller volontairement s'intéresser au sort de ses frères.

Moché voit et observe les lourdes peines des Hébreux ; il investit entièrement ses yeux et son cœur afin de partager leurs intenses souffrances. Pour Moché, sortir du palais signifie sortir de son égoïsme et ne plus penser à sa carrière

royale, pour mieux partager et prendre à cœur la douleur de son peuple, autant que pour s'interroger sur ce qu'il pouvait faire en faveur de ses frères.

Moché voit un Egyptien qui frappe un Hébreu. Était-ce le seul Egyptien qui maltraitait un Hébreu ? Pourquoi l'a-t-il tué avec le Nom sacré divin qui ne se prononce pas ?

Rachi cite le MIDRASH RABBA : cet Egyptien méritait la mort par le Tribunal céleste pour avoir violé l'épouse de l'homme hébreu qu'il frappait. En prononçant le Nom divin, Moché Rabbenou demande à la Justice divine d'intervenir. Moché Rabbenou agit alors courageusement, sans nullement penser à son brillant avenir, et il sacrifie son titre de prince d'Egypte pour sauver ses frères.

Prendre part à la souffrance de son prochain se dit en hébreu : Nossé Béol H'avéro. Il s'agit d'une noble Qualité qui s'inscrit dans les 48 vertus par lesquels la TORAH s'acquitte.

En raison de ce parfait dévouement, HACHEM grandit Moché Rabbenou et l'élève au titre de fidèle serviteur, comme il est dit dans le prophète MALACHIE (3-22) : « Souvenez-vous de la Torah de Moché Mon serviteur. »

Dans l'article précédent nous avons étudié le Midrach qui enseigne que par la faute Adam a perdu six éléments, et que tous reviennent par le biais du Chabat. Rav Tsadok poursuit: ces six éléments correspondent à la lumière qui provient des six ordres de la *michna*, qui constituent la Tora Orale tel que l'homme la reçoit (la Tora Ecrite c'est le reflet du donneur de la Tora, et la Tora Orale c'est la façon dont le receveur la perçoit). Et, c'est le Chabat qui fait le lien entre le donneur et le receveur. Par le Chabat on se connecte aux éléments supérieurs et on introduit leur lumière dans notre monde. Il nous faut donc expliquer le lien qu'il y a entre ces six éléments et les six ordres de la *michna*. Le point fort développé ici par Rabi Tsadok est qu'à travers la Tora Orale on retrouve tout ce que Adam a perdu par sa faute. La Tora Orale permet à l'homme d'accéder à un niveau supérieur. Parce que, me semble-t-il, la Tora Orale, à commencer par la *michna*, donne à l'homme le moyen de surpasser l'écriture, la Tora Ecrite. La Tora Ecrite est ce qui se trouve là devant nos yeux, alors que la Tora dite Orale est ce qui dépasse le texte, ce qui permet à l'être de s'ouvrir à des perspectives nouvelles, aller vers des horizons qui se libèrent d'une structure étriquée. C'est d'ailleurs, me semble-t-il, la puissance de la Tora : envahir des terres inconnues, toujours dans le cadre de l'écrit en élargissant son sens et ses découvertes. La lumière, selon Rabi Tsadok se

situe dans cette Tora Orale qui est l'élargissement de la Tora Ecrite. La sainteté des six ordres de la *michna* est issue du verset de Yéchaya (33-6) « *émounat, itéh'a, h'ossem, yéchouot, h'oh'ma, vadaat* », tel que la Guémara au traité Chabat 31A le déduit. Ces six termes correspondent aux six ordres de la *michna*.

Emounat – correspond à l'ordre de Zéraïm, dans lequel sont traités toutes les lois concernant les commandements liés à la terre d'Israël (les prélèvements de la récolte, les lois liées à l'agriculture). Ces lois s'appellent émouna-la foi ! effectivement, lorsque l'homme sème son champ c'est qu'il a foi en D'IEU que de ses semaines va pousser sa production. On peut toutefois s'étonner, en quoi le travail agricole témoigne de la émouna, voilà que les peuples travaillent leur terre comme Israël, sans pour autant être animé de foi en D'IEU ? Rabi Tsadok répond et donne une définition sensationnelle de la foi. De toute évidence les nations qui travaillent leur terre ne sont aucunement animés de foi en D'IEU, parce qu'ils s'en remettent aux lois de la nature qui veut que semer produit, mais Israël a compris que même ce qui fonctionne naturellement par le biais du travail de l'homme dans son travail agricole et que tout naturellement le travail donnera ses fruits, eux s'en remettent à D'IEU et reconnaissent dans cet état naturel des choses que tout émane de D'IEU. Là où les peuples distinguent les lois de la

nature, Israël reconnaît l'intervention divine. La foi c'est reconnaître que même le naturel provient de D'IEU, ce n'est pas obligatoirement et nécessairement croire en quelque chose de surnaturel, c'est introduire D'IEU même dans le normal et naturel. C'est la lumière de la émouna !

Itéh'a – tes moments, correspond à l'ordre de Moëd, dans lequel sont traitées les lois liées au commandement du temps : Chabat et les fêtes. Celui-ci nous livre comme idée fondamentale que le temps n'est pas linéaire, froid, et constant. A chaque temps correspond un exercice adéquat. Le travail de l'homme durant le Chabat n'est pas semblable à celui des six jours de la semaine, idem pour les fêtes. Le temps n'est jamais pareil ! c'est la lumière du temps !

H'ossem – la force, correspond à l'ordre de Nachim, celui-ci traite des lois liées aux femmes, comme le mariage, le divorce etc. à travers cette étude l'homme se renforce contre les désirs liés à l'instinct sexuel, pour cela il faut beaucoup de forces tel que l'enseignent les Maîtres dans Pirké Avot 4-1 « le puissant est celui qui conquiert son yetser hara ». L'homme doit apprendre à gérer ses pulsions et ses désirs. C'est la lumière liée au corps !

Nous avons vu ici trois des premiers ordres et continueront si d'IEU veut la semaine prochaine pour les trois autres...

TÉHILIM 108

Ce psaume est intéressant car une partie de ce psaume se retrouve au psaume 57 et l'autre partie se trouve dans le psaume 60, c'est donc la compilation du 57 et du 60, quel est le sens ?

Rashi et le Ri H'ayoun expliquent que le psaume 57 était une prière que David hameleh' a prié et remercié Hashem de lui avoir porté secours face à Shaoul.

Le psaume 60 est une prière que David fait lorsqu'il combat et gagne face à Edom. Et là David compile ces deux remerciements.

S'il est important de remercier individuellement et nominativement chaque secours qu'on a, il faut également remercier sur l'addition des secours. À la fin David ajoute une prière pour la victoire d'Israël lorsqu'il combattrà Edom au temps du Mashiah'. Selon le Radak et le Méiri, les psaumes précédents 57 et 60, sont des psaumes où David prie pour son propre secours et ici il les relie pour faire de ces deux psaumes un psaume pour les Bné Israël lorsqu'ils seront en exil afin que nous puissions prier à Hashem et bénéficier de la période du Mashiah'.

David fait de son secours personnel une prière pour le secours futur du peuple d'Israël. Il y a certainement un lien entre la protection qu'il reçoit face à Shaoul et la victoire contre Edom te ce psaume.

Selon le Sefer Hakadmon la ségoula du psaume 108 est pour obtenir la réussite dans tout ce qu'on fait dans la vie. Ce psaume sur les remerciements pour les secours qu'Hashem lui offre devient une prière pour réussir dans ce qu'on fait. Lorsqu'on sait remercier, il y a un lien entre le remerciement sur ce qui a été fait dans le passé et la réussite du futur. Remercier c'est prier pour réussir dans le futur.

Si on sait dire merci sur ce qu'on a reçu, Hashem nous donne la félicité sur ce que nous entreprendrons.

Rav Biderman, dans son commentaire sur Téhilim, Beer Hah'aim , rapporte l'enseignement de la Gmara au traité Pessah'im 52b, puisqu'au verset 5 david hameleh' dit "la bonté divine est grande au-dessus du ciel", et la Gmara fait remarquer qu'au psaume 57 verset 11 David hameleh' a dit que la bonté divine est grande jusqu'au ciel. Pourquoi dire une fois que ça va jusqu'au ciel et une fois qu'elle est au-dessus du ciel et qu'est-ce que cela veut dire ?

La Gmara répond que ça dépend de comment l'homme fait la Tora et les bonnes actions, s'il agit *lishma* alors il est au-dessus du ciel, s'il agit *shélo lishma* alors il est jusqu'au ciel.

Rabeinou Nissim explique que celui qui œuvre pour la grandeur divine, *lishma*, ce qu'il fait entraîne qu'Hashem modifie le système astrale, l'homme va dépasser le *shamayim* et va aller au-dessus du ciel. Car lui aussi ne s'est pas limité dans ce qu'il pouvait faire, ainsi Hashem aussi changera le système des mazalot, pour aller au-dessus de la nature.

Rav Biderman explique que lorsque l'homme déploie des énergies pour aller au-dessus de sa nature il est au-delà des anges et des séraphins. Chez les anges il n'y a pas la notion de dépassement de soi dans les désirs. Si l'homme agit par des forces qui sont au-delà de son naturel, il est lui-même au-dessus du ciel. C'est-à-dire que même s'il y a quelque chose que je veux faire selon ce que la nature me donne envie je suis dans la nature mais si je surpassé mes désirs et mes pulsions alors on dépasse les cieux, les *mazalot*, les anges et les séraphins et on va bénéficier d'une aide divine qui provient directement d'Hakadosh Barouh' Hou.

LE PASSÉ, MIROIR DU FUTUR D'APRÈS LE MAHARAL

Consulte les sentiers du monde, pensez donc aux jours du passé, y-a-t-il eu pareil comportement depuis la création du monde ?! le Maharal nous invite à nous inscrire dans l'histoire du monde, du passé, des ancêtres. C'est la force d'Israël, le monde avec toute sa modernité ne doit pas nous égarer des valeurs acquises. Le présent n'est pas l'abolition du passé mais son élargissement. Prendre le passé et l'intégrer dans le présent. Cela veut dire que les valeurs ne sont pas conventionnelles mais authentiques. Adapter la vie à la Tora ou la Tora à la vie, formulez-le comme vous voulez mais rien n'autorise la transgression de la Tora. La Tora ne s'oppose pas à la réalité du quotidien, c'est un mensonge, la Tora s'inscrit dans le quotidien. Ceux qui pensent que certains commandements de la Tora ne sont plus d'actualité sont tels les chrétiens qui font de la Tora un ancien testament, et si on change la Tora alors on change notre histoire et on perd le statut d'Israël. D'IEU a-t-il modifié ses préceptes ?! ceux-ci sont comme de l'argent pur. Rien de tel depuis que D'IEU nous a transmis la Tora au Sinaï accompagné de tous les Saints Tsadikim, le feu de la loi IL a donné à son peuple. La Tora est éternelle, elle ne supporte pas la modification et le changement de son contenu. La Tora d'un jour, la Tora pour toujours.

Cette semaine, vendredi 20 teveth est la hiloula du Rambam (Maimonide), je vous propose une réflexion basée sur son commentaire, tiré du Moré haNévo'h im I-63 et Hilhot Yésodé Hatora X-1. Le Rambam s'est battu contre les faux messies de sa génération comme en témoigne sa missive intitulée "Iqueret Teiman"

Dans notre paracha D'IEU tente de nommer Moché à la tête du peuple d'Israël afin de les libérer de l'Egypte, et de débuter l'histoire du peuple d'Israël. Il y a un long échange entre D'IEU et Moché à ce sujet, tel qu'on peut le lire dans la Tora. Moché argumente son refus de prendre la mission, et D'IEU lui explique le sens de cette mission. Au chapitre 4 verset 1 Moché dit à D'IEU « voilà qu'ils ne me croiront pas, ils n'écouteront pas ma voix, car ils diront D'IEU ne t'ai pas apparu ». Ce à quoi D'IEU lui répondit (versets 2 et 3) prends le bâton que tu tiens dans ta main, jette-le au sol, et ils se transforma en serpent. C'est-à-dire que Moché affirme que les Enfants d'Israël ne vont pas le croire lorsqu'il affirmera que D'IEU s'est dévoilé à lui pour les faire sortir d'Egypte. Dans l'histoire nombre d'hommes se sont proclamés prophète et ont supposé diffuser les messages divins. Ce phénomène s'est largement répandu parmi les nations et même au sein d'Israël. Mais nombre d'eux n'ont été que des faux prophètes, *névié cheker*, et des faux messies, *méchih'é cheker*. Durant toute l'histoire des nations et d'Israël on a dû faire face à ces charlatans, ces détracteurs de la parole divine. Et l'hémorragie de ce phénomène existe encore. Moché Rabénou en est conscient : venir et affirmer "je suis l'envoyé de D'IEU" n'a rien de convaincant, par conséquent lorsque D'IEU l'envoie auprès des Enfants d'Israël il sait très bien que ceux-ci ne sont pas dupes et affirmeront "D'IEU ne t'ai pas apparu". Ce à quoi D'IEU lui donne des signes qui prouveront qu'il a bien été envoyé par D'IEU. Si la nécessité du signe miraculeux est en soi un sujet nécessitant plus

d'approfondissement nous voyons qu'aussi bien Moché que D'IEU reconnaissent la faiblesse de celui qui se proclame être l'envoyé de D'IEU. Par conséquent le Rambam écrit : tout celui qui affirme être animé de prophétie doit en apporter des preuves ! D'ailleurs, le Rambam préconise que même lorsque Moché reçoit le moyen de prouver l'authenticité de sa mission auprès d'Israël, il devra avant tout s'adresser aux sages d'Israël pour que ceux-ci valident sa déclaration, ce n'est que par la suite de cette validation qu'il s'adressera au peuple par les miracles. Pardon si je me répète, il y a ici deux sujets fondamentaux 1/ prouver que tu es bel et bien l'envoyé de D'IEU, 2/ la preuve employée pour approuver tes dires. Les Béné Israël vont douter de la mission de Moché et ce à juste titre, aucun homme, même de la taille de Moché ne peut être pris d'embrée au sérieux lorsqu'il dit qu'il parle au nom de D'IEU. Celui qui se dit missionné par D'IEU se doit de le prouver ! Le Or Hah'aïm (4-1) fait remarquer que d'IEU avait déjà dit à Moché d'aller vers les Enfants d'Israël et ils écouteront ta voix (3-18), alors pourquoi Moché doute ? il va proposer quatre réponses sur cette question ! Dans sa première remarque il propose que ceci s'inscrit dans le personnage de Moché qui était marqué d'humilité ! Voilà la grandeur d'un vrai prophète, d'un homme de D'IEU, la modestie ! D'IEU choisi des hommes qui ne s'autorisent pas l'orgueil, la prétention et pareils vices. C'est la condition sine qua non du vrai prophète, sa modestie. Ceci ne suffira pas puisqu'il faudra passer un test chez les Sages d'israël, les *zékénim*, et il faudra encore tous les signes, mais tout démarre par la modestie c'est seulement après l'acquisition de cette vertu que le reste suit et qu'on peut ainsi prouver notre authenticité.



Horaires Chabat Kodech Nice

Vendredi 9 janvier 20 teveth

Entrée de Chabat 16h54

*pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage
AVANT d'allumer*

Samedi 10 janvier 21 teveth

Réciter le Chéma avant 9h53

Sortie de Chabat 18h00 / Rabénou Tam 18h08

Chabat Chalom dans le Sourire !

Le Lekha Dodi de cette semaine est dédié

à la mémoire de

Monsieur Yossef ben Avraham Schoukroun

et Netanel Yossef ben Chlomo Serfaty

זכרונם לברכה